

PROCES VERBAL

Séance du 12 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 septembre 2022, les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Gonnery se sont réunis à 20h à la salle du conseil sous la présidence de Claude VIET et suite à la convocation adressée par le maire le 08 septembre 2022 conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

1. VIET Claude
2. LE SAUCE Blandine
3. ANGER Michel
4. BIDAN Denis
5. AUBIN Auguste
6. RENOUARD Rachelle
7. HUET Patrice

8. PARCHEMIN Fanny
9. SCHNAIDERMAN Carole
10. ROBIN Christophe
11. LE METAYER Catherine

ABSENTS EXCUSES

12. CALME Mickaël
13. RIGOUX Juline
14. CHEVALIER Nicolas

Madame Fanny PARCHEMIN est nommée secrétaire de séance par le conseil municipal.

Présence de la secrétaire de mairie.

Le quorum est atteint.

Table des matières

1) Pontivy Communauté :	3
Création d'un CIAS délibération	3
PLUi Modification N°1	3
2) Aménagement des Abords de l'Etang	4
3) Rénovation thermique et remplacement de la Chaudière Ecole/Mairie	4
4) Rue du calvaire	5
5) Voirie	5
Programme 2022	5
Programme national ponts : Diagnostic Apave	5
Rue de la Noë/ impasse du Cottage	5
Ravaguen	6
6) subvention exceptionnelle de 2022 du département 50 000€	6
8) tarif location de vaisselle aux associations	6
9) Divers	7
Affaires scolaires	7
Rentrée Scolaire 2022 :	7
Bilan du CLSH 2 mois d'ouverture :	7
Animations FR :	7
Personnel :	8
Maison Loubeau	8
Boulangerie :	8
Aidant Connect	8
Zumba	9
Salle des associations	9
Journée Sport et Culture par le Conseil Communautaire des jeunes	9
Marathon et Semi-Marathon	9
Prochain CCAS :	9



1) Pontivy Communauté :

Création d'un CIAS délibération

Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale à compter du 1 janvier 2023.

Le CIAS exerce des compétences d'action sociale d'intérêt communautaire pour :

-  Personnes âgées
-  Petite enfance
-  Emploi-insertion
-  Santé publique

Le conseil communautaire s'est réuni le 21 juin a approuvé la création du CIAS.

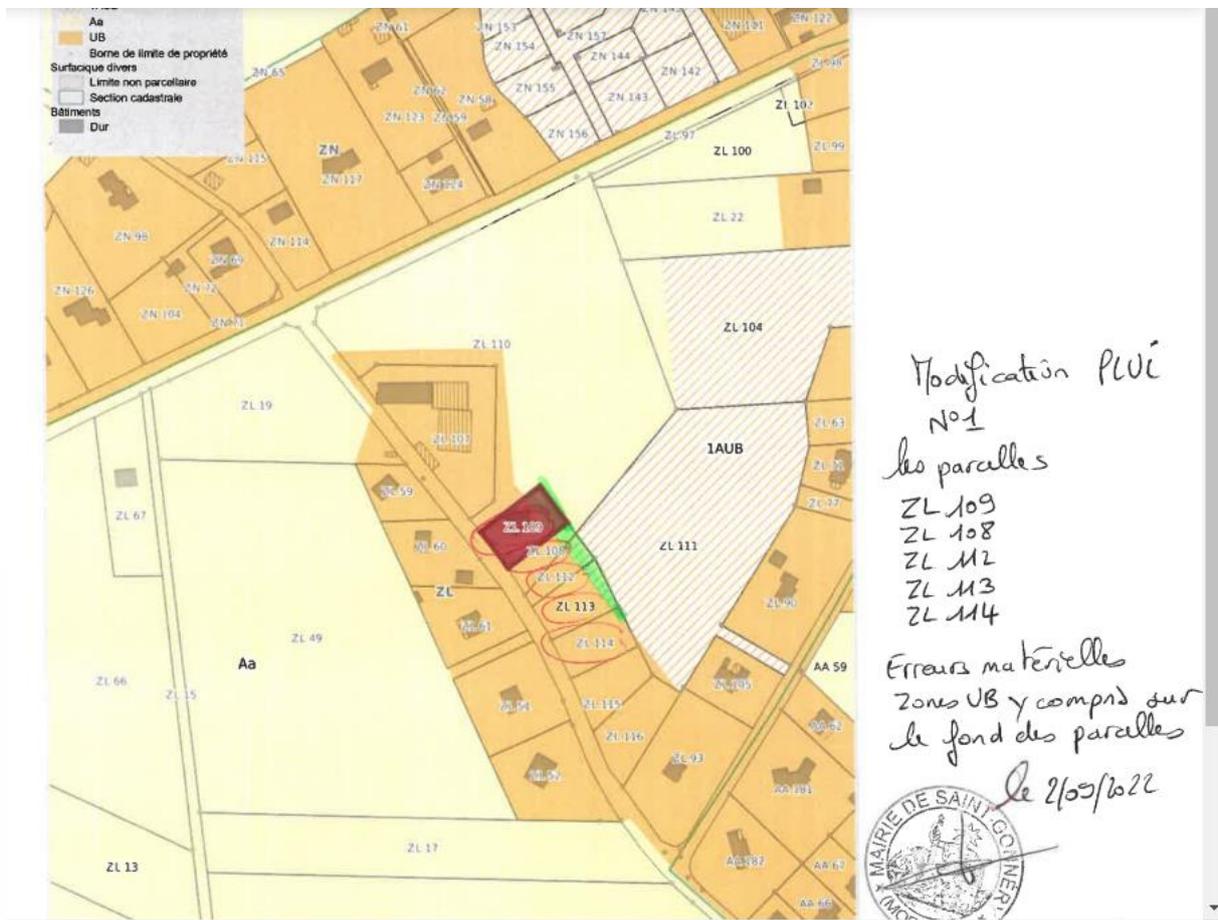
Il est demandé aux communes une délibération

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création du CIAS.

PLUi Modification N°1

Le conseil municipal approuve la demande de modifications des parcelles situées :

- rue de Bel Air ZL 108,109,112,113 et 114 pour passer en zone UB sur la totalité des parcelles.



- Parc d'activité de Gogal sud

Terrain TMCE

2) Aménagement des Abords de l'Etang

Les résultats des dernières consultations sont présentés.

La commission va se réunir pour affiner le projet définitif et le présenter au prochain conseil municipal.

3) Rénovation thermique et remplacement de la Chaudière Ecole/Mairie

Chauffage

Le conseil municipal retient le devis du Groupe JM pour un montant total de 75 949 € HT, comprenant :

- La chaudière à granulés,
- La reprise de l'ensemble des circuits
- La pose de radiateurs et d'aérothermes

Isolation et réfection des sanitaires coût définitif

Sanitaires école

13 295,03 €

Kit Vulcain	1 566,05 €
MO DESURMONT Richard (Construim)	3 999,88 €
MO DESURMONT Richard (Construim)	761,85 €
Matériaux	1 346,25 €
Plomberie (Thouminet Bertrand)	4 611,00 €
Eclairage (Thouminet Bertrand)	220,00 €
Aérateur (Thouminet Bertrand)	260,00 €
Chauffe Eau	530,00 €

4) Rue du calvaire

Fin des travaux, reste les plantations, réalisation prévue cet automne.

Le marché initial et l'avenant n°1 s'élevait à 201 170€ HT, la révision des prix s'élève à 11 220 € HT.

5) Voirie

Programme 2022 Travaux réalisés par l'entreprise Eiffage pour un montant de 49 367€ HT légèrement inférieur au marché initial

Point à Temps Automatique 2022 : le conseil municipal valide le devis Colas 5 535€ HT pour une journée et 6 tonnes d'émulsion, intervention en septembre.

Les panneaux de signalisation et des lieux-dits ont été posés par SPME, facturés 21 275 €HT conforme au devis. Des reprises sont à prévoir et Denis Bidan fera le point avec l'entreprise. Les anciens panneaux ont été enlevés par les agents communaux.

Plaques de numérotations des maisons en campagne, le conseil municipal retient l'option des plaques en email et autorise la signature du devis.

Pas de réunion publique, les gonneriens viendront récupérer leur plaque et le certificat d'adressage en mairie.

Programme national ponts : Diagnostic Apave

Rue de la Noë/ impasse du Cottage

Conséquences sur la sécurité des usagers : Risque de chute lors du franchissement de la brèche. Mesures de sécurité immédiates proposées : Signalement de l'absence de garde-corps et d'un rétrécissement de chaussée, pose de barrières de ville sur et aux abords de l'ouvrage. Préconisations de

travaux (permettant de lever les mesures de sécurité) : Vérifier la capacité du tablier à recevoir les fixations de nouveaux garde-corps et les installer.

Ravaguen

Descriptif du défaut constaté : Dégradation des zones d'attaches des lisses intermédiaires sur poteau d'extrémité et fragilité du poteau intermédiaire de l'un des garde-corps.

Conséquences sur la sécurité des usagers : Illusion de protection latérale pour les piétons.

Mesures de sécurité immédiates proposées : Mise en place d'une signalisation indiquant la faiblesse des garde-corps. Préconisations de travaux (permettant de lever les mesures de sécurité) : Vérification des capacités du tablier à recevoir les fixations d'un nouveau garde-corps et installation de nouveaux garde-corps.

6) subvention exceptionnelle de 2022 du département 50 000€

Enveloppe subventionnable de 62 500 € HT, demande de subvention à déposer entre le 29/09 et le 01/11/2022

Le maire se renseigne sur la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle Michel Kerfanto.

7) Finances

Décision Modificative n°1 :

6713 secours et dots +300 €
2313 travaux +50€
Votée par le conseil municipal.

Décision modificative n°2 à prévoir en fin d'année, Chapitre 011 suite à l'inflation, chapitre 012 Personnel Hausse du Point d'indice 01/07 contrat saisonnier, centre de loisirs

Point sur la Trésorerie : ligne de trésorerie 150 000 € déjà débloquée, renouvellement à examiner en fin d'année pour 2023, emprunt de 300 000€ (2020) reste 200 000 € à débloquent avant le 31/12/2023.

Indemnité du Maire : soumise à cotisations Urssaf depuis le 01/07 compte tenu de la hausse de la valeur du point, proposition baisse du taux d'indemnisation (actuellement 23,91%) pour repasser sous le seuil d'assujettissement.

8) tarif location de vaisselle aux associations

Suite à la réunion du 3 septembre avec les associations, le maire demande une mise en disposition de la vaisselle aux associations.

Le conseil municipal après une discussion soutenue n'a pas trouvé d'accord.

Le maire propose d'étudier au préalable un aménagement rationnel, simple et pratique de la vaisselle dans la réserve.

9) Questions Diverses

Affaires scolaires :

Rentrée Scolaire 2022 :

* **Ecole des couleurs** : 49 élèves inscrits répartis en 3 classes

- TPS/ PS/MS et GS (après-midi) : Mme LE MEUR, 15 élèves

- GS (matin), CP, CE1 : Mr JAFFREZO (directeur), 17 élèves

- CE2, CM1, CM2 : Mme ROCABOY, 17 élèves

Garderie : Ouverture du nouveau local, passage du médecin de la PMI le 19/09.

* **Ecole Ste Anne** : 55 élèves inscrits répartis en 3 classes

- TPS/ PS/MS et GS (après-midi) : Mme HENRICHOT, 17 élèves

- GS (matin), CP, CE1 : Mme NICOLAS (directrice), 21 élèves

- CE2, CM1, CM2 : Mme KERZERHO, 17 élèves

Bilan du CLSH 2 mois d'ouverture :

* Pour le mois de Juillet 132 enfants accueillis soit une moyenne de 51 enfants

* Pour le mois d'Août 119 enfants accueillis soit une moyenne de 30 enfants

Il y a eu environ 60 enfants de St-Gonnery qui ont fréquentés l'ALSH.

Animations FR :

Total sur le mois	36
Moyenne sur le mois	Environ 8

2 activités annulées : la soirée Fifa/cinéma à la salle des associations ainsi que la matinée « troc patate ».

Rassemblement avec les jeunes de Kergrist sur 3 activités. Les plus grands moins présents.

Toujours très bonne relation entre les jeunes et l'animateur

Personnel :

- Prolongation du cdd de Yoann Gouriou, d'1 an à compter du 1^{er} octobre.
 - Recrutement en contrat aidé Pec de Géraldine Cail 22/35H avec une prise en charge de 50% par l'état
 - Formation PSC1 :
- * 2 journées sont organisées sur la commune :
- le lundi 24 Octobre pour les agents (reste 4 places)
 - le samedi 19 Novembre pour les habitants de la commune (10 places)
- CET (compte épargne temps)

Suite à la demande de Mme AUBERT, le conseil municipal refuse d'ouvrir un compte épargne temps. Sur le compte ne peut être déposés que des jours de congés, de RTT ou heures complémentaires ou supplémentaires. Le personnel travaillant à l'école ou au restaurant scolaire ne peut être concerné car le temps de travail est annualisé sur le temps scolaire (congés sur les vacances scolaires, pas de RTT temps travail inférieur 35h, pas d'heures complémentaires ou supplémentaires autorisées)

A partir du 1^{er} Septembre, envoi d'un courrier aux agents précisant qu'ils doivent respecter leur planning horaire. Les feuilles d'heures hebdomadaires sont supprimées. Elles devront servir que pour les jours de formation, de circonstances exceptionnelles justifiées ou à la demande des élus ou encore si l'agent a fini plus tôt (si pas d'école, pas de garderie...). Le temps de travail reste annualisé.

Maison Loubeau :

Le Maire a fait intervenir un maçon pour la mise en sécurité. La cheminée menaçait de s'écrouler sur la citerne de gaz du restaurant voisin. Il relance l'Etablissement Public Foncier pour faire le point sur la succession

Boulangerie :

Pas d'avancée significative

Transfert de gestion de la Mapa

En attente de l'étude demandée au Cdg56 sur le transfert du personnel.

Aidant Connect

Définition : Permettre à un *aidant* professionnel (exemple, secrétaire de mairie) de réaliser des démarches administratives en ligne « à la place de » via une connexion sécurisée. Les élus ne sont donc pas éligibles.

Valérie a suivi les webinaires et la formation elle aura l'habilitation aidant-connect.

Cours de Zumba

Nouvelle prestation découverte le 26 septembre 20h salle Michel Kerfanto. Puis séance tous les lundis soir.

Prix de la location : Le conseil municipal après un vote à l'unanimité décide de fixer à 230€ la location annuelle car il ne s'agit pas d'une animation gérée par une association communale

Maison des Associations

Pour limiter les nuisances sonores, le maire propose d'établir un règlement précisant les directives pour un usage raisonné de la salle qui respecte le voisinage.

Journée Sport et Culture par le Conseil Communautaire des jeunes

Samedi 24 septembre 2022 au Canal d'Hilvern Journée Sport et Culture par le conseil communautaire des jeunes

Marathon et Semi-Marathon

Dimanche 2 octobre 2022 marathon et semi-marathon

Prochain CCAS : courant octobre

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h28.

